



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une reprise normale de nos activités

Contre toute attente, le ministère des Sports vient finalement de confirmer la décision du gouvernement d'autoriser la pratique des sports de combat au niveau amateur en pratique de loisir à compter du 11 juillet et ce grâce aux actions concertées des Présidents de l'UFA et de la CFAMSC pour faire entendre nos valeurs et nos compétences dans la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

Nous pouvons désormais renouer avec une pratique de nos disciplines sans restriction de distanciation ou de nombre de pratiquant-e-s, mais en maintenant toutefois un niveau de vigilance important.

Nous vous demandons donc de porter une attention toute particulière au respect des préconisations sanitaires en vigueur, tant pour les pratiquant-e-s que pour les acteurs des clubs :

- Le port du masque et la distanciation physique en dehors des phases de pratique reste recommandés ;
- Les principes d'hygiène corporelle, dont le lavage des mains et des pieds avant la montée sur le tatami, sont également fortement conseillés.

Attention : à ce stade de la crise sanitaire, la Guyane et Mayotte font toujours l'objet de restrictions spécifiques, et ne sont pas concernés par ces nouvelles mesures.

L'utilisation des vestiaires collectifs reste interdite, mais relève de la bonne gestion des collectivités territoriales qui ont la charge des dojos.

Les deux fédérations que compte l'UFA, à savoir FFAAA et FFAB, proposent de nombreux outils pour accompagner le respect des mesures sanitaires : vous invitons fortement à les utiliser pour favoriser les bonnes pratiques et conserver ainsi un niveau de vigilance élevé au regard de la situation, qui reste incertaine.

Comme la période que nous venons de traverser l'a démontré, nous pouvons compter sur la qualité de nos structures et sur le sens des responsabilités de nos enseignant-e-s pour permettre la mise en œuvre d'adaptations pédagogiques appropriées à ce niveau de vigilance élevé. Cette attention nous permettra de participer collectivement à une lutte active contre le virus de la COVID-19, tout en pratiquant à nouveau nos disciplines Aïki de manière plus traditionnelle.

Le 12 juillet 2020

Pour la FFAAA
Francisco DIAS

& Pour la FFAB
Michel GILLET